



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAT

Question écrite n° 6615

Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème de l'accueil des jeunes handicapés. Dans la région Nord - Pas-de-Calais, le délai d'attente d'une place pour un CAT est de l'ordre de cinq à sept ans. Une telle situation ne peut durer, d'autant qu'elle génère de graves difficultés pour les familles. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Bien que des efforts considérables aient été accomplis (en 1980, on comptait 58 297 places dans les CAT ; en janvier 1996, 83 666 places), le manque persistant de places dans les centres d'aide par le travail, et l'existence de listes d'attente, préoccupent le Gouvernement. Aussi, afin de continuer de répondre aux besoins, le financement de 2 000 places nouvelles de CAT et 500 places nouvelles d'ateliers protégés est prévu dans le projet de loi de finances pour 1998. La création de ces places supplémentaires devra comme en 1997 satisfaire les besoins des jeunes maintenus en établissements de l'éducation spéciale au titre de ce qu'il est convenu d'appeler l'amendement Creton tout en tenant compte des taux d'équipement départementaux et régionaux. Toutefois, la création de places supplémentaires n'est pas la seule réponse que le Gouvernement entend donner à ce problème. Plusieurs mesures complémentaires sont à l'étude ou déjà en cours de développement. Il s'agit de l'extension du travail à temps partiel en CAT, de l'incitation aux détachements individuels en milieu ordinaire, de l'amélioration des pratiques des COTOREP en matière d'orientation et de prise en compte des alternatives au placement institutionnel, de l'instauration d'un âge pour le départ à la retraite, voire de la possibilité de préretraite pour les travailleurs de CAT. Toutes ces dispositions devraient favoriser la résorption des listes d'attente dans un avenir proche.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6615

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4146

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 710